



Conseil économique et social

Distr. générale
21 novembre 2007
Français
Original : anglais

Commission du développement social

Quarante-sixième session

6-15 février 2008

Point 3 a) de l'ordre du jour provisoire*

Suivi du Sommet mondial pour le développement social

et de la vingt-quatrième session extraordinaire

de l'Assemblée générale : thème prioritaire : promotion

du plein-emploi et d'un travail décent pour tous

Déclaration présentée par le Réseau global Action jeunesse, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué en application des paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* E/CN.5/2008/1.



Déclaration

Introduction

1. Sur le marché du travail, les jeunes représentent actuellement environ 25 % de la population mondiale en âge de travailler, mais environ 43,7 % des chômeurs¹. Ceux qui travaillent ont un emploi faiblement rémunéré, n'offrant aucune sécurité et assurant peu d'avantages sociaux et de possibilités de promotion². Cette situation entrave considérablement l'efficacité de la lutte contre la pauvreté et risque de ruiner le potentiel de la génération de jeunes la plus nombreuse, la mieux éduquée et la mieux informée que le monde ait jamais connu.

2. Le Réseau global Action jeunesse a consulté ses organisations membres par voie électronique au sujet de la question de l'emploi des jeunes. Plus de 100 représentants d'organisations de jeunes de 34 pays ont participé à cette consultation, en anglais et en français³. On trouvera ci-après un résumé des idées et suggestions qu'ils ont avancées pour promouvoir l'emploi et un travail décent. Nous demandons instamment aux gouvernements de prendre en compte leurs recommandations lorsqu'ils élaborent des plans d'action nationaux pour l'emploi.

Éducation et formation

3. Dans le jugement qu'ils portent sur les systèmes éducatifs, les participants à la consultation ne sont pas naïfs. Ils comprennent bien que les possibilités d'emploi sont liées aux réalités macroéconomiques. Selon un jeune bangladais, « Les systèmes éducatifs ne peuvent résoudre le problème du chômage. Quand il y a pénurie d'emplois, que peuvent-ils faire? ». Les participants estiment néanmoins que des systèmes éducatifs plus souples, davantage axés sur des compétences pratiques pertinentes, les prépareraient mieux à entrer sur le marché du travail.

4. Les participants ont recommandé que les établissements d'enseignement publics et privés accroissent leur efficacité en adaptant l'enseignement et la formation à l'offre de travail existante et future, ce qui suppose qu'ils aient une meilleure connaissance et une meilleure compréhension du marché du travail et tiennent compte des possibilités de création d'entreprises. Selon un jeune nigérian, « Les établissements scolaires peuvent faciliter le passage de l'école au marché du travail en étudiant systématiquement le marché du travail et en adaptant leurs programmes d'enseignement en conséquence de façon à former des candidats qualifiés pour les emplois disponibles. »

5. De nombreux participants ont demandé que l'on aide davantage les jeunes à créer des entreprises et qu'on leur permette d'accéder plus largement aux programmes de microfinancement existants. Selon un participant ghanéen, « La création d'emplois ne devrait pas être la seule responsabilité des pouvoirs publics... Dans ce domaine, leur responsabilité consiste à créer un environnement favorable, et des structures qui facilitent et appuient la création d'entreprises. »

¹ Organisation internationale du Travail, Tendances mondiales de l'emploi des jeunes, 2006.

² Réseau pour l'emploi des jeunes, 2006.

³ On trouvera l'ensemble des messages et la liste des participants sur les sites : <http://groups.takingitglobal.org/gyanemployment> et <http://groups.takingitglobal.org/GYANemploi>.

6. Enfin, de nombreux participants souhaiteraient que les systèmes éducatifs soient plus souples et qu'ils offrent plus souvent des possibilités d'apprentissage, des stages et des services de placement. Renforcer les liens entre étudiants et employeurs peut faciliter grandement le passage de l'école au travail. Les participants ont demandé que les pouvoirs publics, pour le moins, donnent aux jeunes des informations utiles et précises sur le marché du travail, y compris le secteur informel.

Politiques nationales

7. Selon les participants, leurs pays se sont dotés de programmes nationaux destinés à encourager le recrutement des jeunes et ces programmes ont souvent eu des effets positifs. Un participant de la République du Congo a cependant relevé que « dans les pays africains, ce ne sont pas les méthodes qui font défaut mais leur application ». Selon les participants, la plupart des jeunes ne savaient pas que les programmes nationaux susmentionnés existaient. Ils souhaitent donc qu'on leur donne une plus grande publicité afin que davantage de jeunes puissent en bénéficier et puissent en tenir les responsables comptables de leur action.

8. Pendant la quarante-cinquième session de la Commission du développement social, les participants ont été nombreux à examiner les multiples possibilités qu'offrent les technologies de l'information et des communications (TIC). Ces possibilités ne pouvant se concrétiser qu'au moyen d'investissements importants et avec l'appui coordonné des pouvoirs publics, ils souhaiteraient que ceux-ci consentent les investissements nécessaires pour que l'accès à Internet soit moins coûteux, plus rapide et ouvert à un plus grand nombre. Pour bon nombre d'entre eux, Internet est un bon moyen de relier les individus entre eux et de diffuser des informations. Selon un participant camerounais, « Nous avons besoin aussi et surtout d'un accès total et gratuit à Internet pour pouvoir tirer profit de l'expérience des autres et établir des partenariats avec des organisations non gouvernementales internationales. »

9. Recommandations

Compte tenu des suggestions faites par les jeunes pendant la consultation, le Réseau global Action jeunesse recommande l'adoption des mesures ci-après :

- 1. Multiplier les formations pratiques – Les systèmes éducatifs devraient offrir plus systématiquement des formations pratiques et professionnelles et être mieux adaptés aux possibilités d'emplois existantes et futures.**
- 2. Appuyer la création d'entreprises par les jeunes – Les plans d'action nationaux et les systèmes éducatifs devraient aider ceux-ci à créer des entreprises et à acquérir les compétences nécessaires à cette fin. Les jeunes ont besoin d'accéder plus largement aux programmes de microfinancement et il faudrait donc lever les obstacles auxquels ils se heurtent dans ce domaine.**
- 3. Former à l'emploi – Il faudrait que les jeunes soient davantage et mieux préparés à passer de l'école au marché du travail, ce qui suppose que les systèmes éducatifs offrent plus systématiquement des possibilités d'apprentissage, des stages et des services de placement. Les jeunes ont besoin d'informations réalistes et précises sur le marché du travail, y compris le secteur informel.**

4. **Exécuter les programmes existants et les faire mieux connaître – Il faudrait élargir les programmes nationaux visant à promouvoir le recrutement des jeunes et associer ceux-ci à la planification de ces programmes. Il faudrait faire mieux connaître les programmes existants afin d’en élargir l’accès et d’en tenir les responsables comptables de leur action.**
5. **Élargir l’accès aux technologies de l’information et des communications (TIC) – Les gouvernements devraient consentir les investissements nécessaires pour que les jeunes aient accès aux TIC et puissent bénéficier de connexions à débit rapide, à large couverture géographique et à plus faible coût.**
